

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3879-2014 – Phase 1

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après la «Demanderesse» ou «SCGM»),

---

## AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ

*(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

---

Je, soussigné, Vincent Pouliot, chef de service, Marché du carbone et efficacité énergétique, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre de la Phase 1 du dossier R-3879-2014, Gaz Métro fournit des réponses (« Réponses »), sous pli confidentiel, aux questions suivantes :
  - Question 3.2 de la demande de renseignements no 1 de la Régie (A-0010);
  - Questions à la demande de renseignements no 2 de la FCEI (C-FCEI-0009);
4. Pour les motifs énoncés dans mon affidavit du 14 mars 2013 (pièce B-004), Gaz Métro demande que ces Réponses soient protégées par une ordonnance de confidentialité;

---

5. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

*(s) Vincent Pouliot*

---

VINCENT POULIOT

DÉCLARÉ solennellement devant moi,  
À MONTRÉAL, ce 20<sup>e</sup> jour de juin 2014

(s) Véronique Ducharme 203453

---

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts